



SECTION DU CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mël de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Comité Technique Local du 13/01/2015

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

M. DEFAYS
M. PAILLET
Mme GLISE

Mme BONNET Martine assure le secrétariat

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. MOISSINAC (FO)
Mme BOURGADE (FO)
M. HINDERSCHID (CGT)
M. BRUN (CGT)
Mme BESSON-BRILLANT (CGT)
M. BONNEAU (CGT)
M. LAROUSSINIE (Solidaires)
M. SERRE (Solidaires)

En préambule à ce CTL, nous avons effectué la déclaration liminaire ci-dessous :

« Monsieur le Président,

Ce n'est un secret pour personne, les 1934 suppressions nettes d'emplois que subit notre administration pour l'exercice 2015, découlent directement du pacte de responsabilité. Ils s'inscrivent directement dans le cadre des économies de 50 milliards prévues sur plusieurs années afin de financer les dispositions fiscales favorables aux entreprises, dont l'efficacité en matière économique est loin d'être avérée. S'agissant notamment du CICE, il est versé sans aucun contrôle préalable, ce qui aboutit ici ou là à des paiements en direction d'entreprises au bord de la liquidation quand elles n'y sont pas déjà. Ce gaspillage d'argent public est d'autant plus intolérable qu'au même moment la pression fiscale s'accroît sur les citoyens.

Depuis sa récente création, la DGFIP aura perdu plus de 13 000 emplois.

Les agents ne comprennent pas, Monsieur le Président, que d'un côté, l'Etat employeur ne leur donne pas les moyens d'exercer correctement leur mission de service public alors que, d'un autre côté, l'efficacité de la dépense publique s'agissant du CICE n'est ni contrôlée, ni même évaluée.

Dans le même temps, les personnels subissent, pour la 5^{ème} année consécutive, le gel des traitements, ce qui génère de sérieuses difficultés en terme de pouvoir d'achat. En outre, la refonte des régimes indemnitaires laisse beaucoup d'amertume auprès de ceux dont les fonctions ne sont pas valorisées notamment les adjoints en poste comptable.

Dans un tel contexte, l'annonce des nouvelles suppressions d'emplois et des restrictions budgétaires qui aboutiront inévitablement à une nouvelle dégradation des conditions de travail et à un nouveau recul en matière de promotion interne est inacceptable et insupportable.

Le travail dans l'urgence est malheureusement devenu la règle dans notre département, comme peuvent en témoigner de nombreux postes comptables lors de leurs arrêts comptables de fin d'année effectués dans la panique la semaine dernière.

L'urgence également au sein de la Direction, où votre volonté de modifier les horaires d'ouverture au public dans la précipitation et sans réflexion a conduit à des incohérences dans certains services, c'est le cas le mardi au SIP et SIE d'Aurillac mais aussi au CDIF.

Dans ces conditions, les représentants des personnels Force Ouvrière revendiquent plus que jamais l'arrêt des suppressions d'emplois, l'arrêt de la démarche stratégique et le retrait du Pacte de Responsabilité.

En conséquence, ils ne participeront pas, comme par le passé, à la répartition de la pénurie et voteront contre les 6 suppressions d'emplois dans le département. »

1) Approbation du PV de la réunion du 18/11/2014 :

Le PV est approuvé.

2) La situation des emplois - PLF 2015 – Modifications du TAGERFIP :

Le DDFiP annonce la suppression de 6 emplois au 1/09/2015, accompagnée de réaménagements d'emplois suivant le tableau ci-après.

Structures TAGERFIP	A+	A	B	C
POLE CE		-1 A FF	+1 B FF	
DIRECTION	-1 AFIPA			
		-1 A GP		
			-2 B GP	
				-1 C AST
SIP AURILLAC			-1 B GP ERD	+1 C GP ERD
			-1 B FF	
				-1 C FF relation publique
SIP/SIE ST-FLOUR				+1 C FF
				-2 C FF SIE
				+2 C FF SIP
SIP/SIE MAURIAC			+1 B FF SIE	-1 C GP SIP
				-1 C FF SIE
TRESORERIE ST-FLOUR				+1 C FF SIP
TOTAL	-1 A+	-2 A	+1 B GP	-1 C GP
			-1 B	-2 C

Le DDFiP nous précise qu'il n'y a pas de fléchage des suppressions d'emplois par activité contrairement aux années précédentes. En clair, si la DGFIP essayait de justifier les suppressions d'emplois les années précédentes par des soit-disants gains de productivité, aujourd'hui, elle n'en est plus là.

A notre question sur la raison des transferts d'emplois C des SIE de Mauriac et St Flour sur les SIP de ces villes, le Directeur nous assure que les réaménagements

d'emplois dans les structures ont seulement pour but de mettre en cohérence les emplois théoriques avec les charges de travail. Concrètement, il nous précise qu'il n'a aucun projet de suppression de ces SIE.

Nous demandons si la suppression d'1 emploi d'AFIPA aura des conséquences sur l'organigramme de la DDFiP. Le Directeur nous précise que rien n'est acté à ce jour et qu'un AFIP devrait être affecté à la Direction au printemps.

Pour information, vous trouverez en complément de ce compte-rendu sur le site de notre section (<http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>) le tableau des effectifs par RAN au 01/01/2015 transmis par la Direction, sachant que les suppressions et modifications ci-dessus n'y figurent pas puisqu'elles ne seront effectives qu'au 1/09/2015.

L'ensemble des représentants du personnel a voté Contre ce projet, ce qui impose à l'Administration de soumettre de nouveau ce sujet au prochain CTL (prévu le 21/01/15).

3) Questions diverses :

- Concernant les difficultés des arrêtés comptables au 31/12/14 évoquées dans notre déclaration liminaire, M. Defays considère qu'elles dénotent surtout un manque de formation DDR3. Il suggère l'organisation d'1/2 journée de formation sur ce point fin 2015.
- Sur les problèmes évoqués dans notre déclaration liminaire au sujet des nouveaux horaires d'ouverture au public, M. Defays n'exclut pas des corrections prochainement.
- A notre question sur le régime indemnitaire des adjoints en poste comptable, Mme Glise a eu une information orale selon laquelle il ferait l'objet d'un alignement sur la base du régime indemnitaire des inspecteurs affectés en Direction. A ce jour, cette information n'a pas été confirmée.
- Concernant les travaux, M. Defays nous apporte les informations suivantes :
 - Trésorerie de Chaudes-Aigues : le déménagement dans les locaux de l'office de tourisme initialement prévu au printemps est reporté à l'automne en raison de retard de travaux des futurs locaux de l'office de tourisme.
 - Trésorerie de Murat : en raison du changement de municipalité, le projet précédent de déménagement pourrait être modifié mais pas abandonné.
 - Cité administrative d'Aurillac : le déménagement rue de Firminy est toujours prévu entre le 15 et le 20/03/15. La future adresse (74 rue de Firminy) figure déjà sur les avis envoyés aux usagers. Le problème était d'après la Direction inévitable en raison des contraintes informatiques. Nous espérons que nos collègues des SIP, SIE et PRS ne seront pas trop impactés par cette difficulté supplémentaire.
- Mise en place de l'EDR : la note nationale du 14/11/14 fixe les modalités d'organisation des nouvelles Equipes Départementales de Renfort, fusion de l'EDR

et de l'EDRA. A ce jour, sur les 8 emplois prévus au sein de l'EDR de la DDFiP15, l'appel à candidature local effectué en décembre a permis d'en sélectionner 6. 1 emploi B et 1 emploi C sur l'EDR seront ainsi déclarés vacants dans le cadre du prochain mouvement national de mutation.

Par ailleurs, si le DDFiP n'exclut pas à l'avenir d'y affecter des cadres A, il considère ne pas en avoir de possibilité actuellement.

- La nouvelle convention locale avec la Banque Postale qui doit être signée au 01/03/2015 va générer à minima des modifications dans l'organisation des dégagements en numéraire de certaines trésoreries. Plusieurs agences postales dans lesquelles se font nos dégagements en numéraire pourraient fermer. Ce sujet nous inquiète particulièrement. M. Defays n'a pas voulu communiquer plus, considérant que rien n'est encore arrêté. Cependant, il dit n'exclure aucune hypothèse, ce qui pourrait sous-entendre la fermeture de caisses et l'abandon du numéraire dans certaines trésoreries !
- Concernant le schéma pluriannuel de restructuration demandé par la Centrale à chaque Direction Locale en 2014, il semble avoir été abandonné, mais malheureusement pas pour quelque chose de mieux. En effet, M. Defays doit envoyer à la centrale pour début février prochain ses propositions de restructuration au 01/01/2016 ! Puis c'est une réponse ministérielle attendue en avril prochain qui validerait ou non ses propositions. Bien évidemment, M. Defays n'a pas voulu nous en dire plus. Nous ne pouvons que craindre une accélération des réorganisations et des restructurations. Doit-on comprendre que des nouvelles fermetures de sites sont prévues dès le 01/01/2016 ? L'incertitude sur l'avenir de nos missions et de nos structures n'est malheureusement plus que jamais d'actualité.

Les élus Force Ouvrière au Comité Technique Local : Jean-Pierre Moissinac, Thierry De Carvalho, Dominique Dejou et Sabine Bourgade.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques



BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt